



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 91988

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur l'écologie industrielle, qui revient à concevoir les systèmes de production comme des écosystèmes. Les cycles naturels y sont imités en créant des boucles où tous les résidus industriels sont réutilisés. Les déchets d'une entreprise deviennent ainsi la matière première d'une autre : la chaleur dégagée par une machine devient source de chauffage ; la même eau est réutilisée dans plusieurs usines etc. Les avantages de cette approche sont à la fois économiques, avec une diminution des coûts, et écologiques, avec une réduction des gaz à effet de serre. Le « capitalisme naturel » est déjà à l'oeuvre dans de nombreuses entreprises pionnières, pour résoudre les problèmes d'approvisionnement et de pollution. L'« écoparc » de Kalundborg, près de Copenhague, au Danemark, est l'exemple le plus abouti d'une telle symbiose industrielle : on y dénombre dix-neuf échanges entre entreprises. Il lui demande dans quelle mesure le Gouvernement envisage d'adapter ce modèle aux pôles industriels français.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91988

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 2006, page 4070